

Le partage des richesses et les relations entre religieux



Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
Relation CCFD-Terre Solidaire / Instituts religieux
www.ccfid-terresolidaire.org

N° 12

Bonjour,

En 2010, la journée du 3 mars proposée aux responsables des Instituts religieux a eu pour thème :

Le partage des richesses entre religieux ***Les relations Nord/Sud***

Nous avons de cette manière poursuivi la réflexion commencée en 2004 qui a déjà donné lieu à deux productions :

- Les relations Nord-Sud dans les congrégations : vers une plus grande autonomie »
(Paru en octobre 2006)
- Le financement des projets et le partenariat CCFD/Congrégations »
(Paru en mars 2008)

Deux raisons à ce choix :

- La mise en commun des biens dans la vie religieuse fait que l'argent circule naturellement entre les pays...
- Les flux financiers sont en déséquilibre, le Sud ne finance pas le Nord, et cela a des incidences dans les relations entre religieux...

Nous avons voulu entrer dans le vif du sujet à partir des expériences et pratiques des Instituts : fonds de solidarité, association-ONG, promotion et soutien de petits projets, collecte et appel au don des religieux qui témoignent pendant leurs vacances en France, jumelages. Le but de cette journée étant de chercher ensemble comment aller plus loin pour être davantage solidaires !

Nous vous livrons ici le compte-rendu de ces travaux ainsi que les principales interventions de la journée. Vous y trouverez des pistes de réflexions à poursuivre...

Merci de nous faire part de vos expériences et de vos nouvelles pratiques pour que nous puissions, le cas échéant en faire profiter un plus grand nombre !

Bonne lecture !

Christiane Vanvincq

Christiane Vanvincq
Direction de la Vie Associative
Relations CCFD-Terre Solidaire/Instituts religieux
Tél. : 01.44.82.81.04 - mail : c.vanvincq@ccfd.asso.fr

SOMMAIRE

LE PARTAGE DES RICHESSES ENTRE RELIGIEUX/SES *Relations Nord/Sud*

Le mercredi 3 mars 2010 – 34 avenue Reille 75014 Paris

Introduction	3
--------------------	---

ATELIERS

◆ Repérage des pratiques	4
◆ Evaluation des pratiques	5

PARTAGE D'EXPERIENCE

◆ Créer une association	7
<i>Jeannette Leberre, conseillère générale Fille du Saint Esprit</i>	
◆ Le partenariat et le partage des richesses	15
<i>Guy Aurenche, Président du CCFD-Terre Solidaire</i>	

PERSPECTIVES D'AVENIR

◆ Les relations CCFD/Congrégations	27
<i>Jacques Matthys, Secrétaire National du CCFD</i>	

Annexes

◆ La spiritualité de la solidarité internationale <i>document de travail</i>	31
◆ Liste des participants	37

INTRODUCTION

Le thème d'animation du CCFD-Terre Solidaire 2010

LE PARTAGE DES RICHESSES FINANCIERES

concerne particulièrement la Vie Religieuse et les

RELATIONS NORD/SUD ENTRE RELIGIEUX

SI

Si... Vous vivez en communautés internationales.

Si... Vous êtes actrices et acteurs de développement.

Si... Vous partagez vos richesses financières et beaucoup d'autres richesses.

Si... Vous pratiquez la mise en commun des biens et réfléchissez à leur circulation.

Si... Vous avez l'expérience de l'accueil des différences et des cultures.

Si... Vous vivez une option de préférence pour la pauvreté-humilité.

Si... Vous avez une grande expérience de terrain ici et là-bas.

Si... Vous avez cette particularité d'être à la fois de passage et de durer dans un lieu.

Si... Vous avez la capacité de penser votre action dans le long terme.

VOUS ETES CONCERNE(E)

Tout au long de cette journée

nous allons partager nos richesses

croiser les expertises

ouvrir des chemins

...



1^{er} TEMPS

La problématique

Quand un religieux est impliqué au démarrage d'une activité, d'un projet, d'une initiative locale, au Sud, il cherche un financement au Nord. Sa demande se retrouve « parfois » sur le bureau de l'économiste général(e). A travers cette démarche, c'est la vie religieuse qui est interrogée dans sa manière de vivre la mise en commun des biens, le partage des richesses, les relations Nord/Sud.

Repérage des pratiques

Les religieux : « par eux-mêmes »

- ✚ Le financement des activités des religieux "par eux-mêmes". Des religieux sont envoyés en mission et on leur dit : « Tu te débrouilles » ! Alors ils font le tour des « popotes »... l'été de retour en France, ils « vendent » leur marchandise et trouvent non sans mal les financements qu'ils cherchent.

Entre provinces : « entre nous »

- ✚ Un certain nombre d'Instituts créent leur association pour gérer leurs relations internes. C'est le "entre nous". « Nous avons des communautés au Sud, nous avons des communautés au Nord, un Généralat, nous pratiquons la mise en commun des biens, il y a plus d'argent au Nord qu'au Sud, on crée une association pour gérer les dons au mieux des besoins des différentes provinces (pays) ».

La mise en lien : « entre eux »

- ✚ La mise en lien d'une association du Sud avec une association du Nord, par l'intermédiaire d'un religieux : c'est le "entre eux". Le religieux fait le lien et, par relation, favorise le lancement d'une association au Nord qu'il met en lien avec une association du Sud dans laquelle il travaille ou qu'il soutient.

La sensibilisation : « autour de nous »

- ✚ Il s'agit de participer à des jumelages comme une manière de sensibiliser « autour de nous » et aussi, bien sûr, de favoriser la collecte de fonds. Les jumelages sont plus ou moins bien pensés, construits, suivis, plus ou moins efficaces, plus ou moins durables. Un certain nombre de questions se posent autour de ces pratiques qui peuvent aussi être très réussies.

L'Inter-congrégation « ensemble »

- ✚ Plusieurs congrégations dans un même pays se mettent « ensemble » pour vivre une certaine forme de solidarité. Ces expériences encore peu nombreuses mériteraient d'être analysées pour voir dans quelles mesures elles pourraient être un chemin d'avenir ?

2e TEMPS

Retrouvez cette page dans le Petit Journal N° 4 – mai 2010

Questions proposées pour un temps d'atelier
... Partage des richesses entre religieux
... Relations Nord/Sud entre religieux

Evaluation des pratiques

Du point de vue du partage des richesses financières

1. Ce qu'il faut promouvoir absolument : les critères pour accepter de financer un projet présenté par un religieux ou une communauté ;
2. Ce qu'il faut éviter absolument : les raisons de refuser le financement d'un projet présenté par un religieux ou une communauté.

Du point de vue des relations Nord/Sud entre religieux

1. Ce qu'il faut promouvoir absolument : les critères pour entretenir de bonnes relations Nord/Sud entre religieux autour des questions économiques et financières ;
2. Ce qu'il faut éviter absolument : les principaux obstacles rencontrés dans nos relations financières entre Nord et Sud en congrégation.

Les TROIS convictions : fruit des échanges

- ✚ **La vie religieuse cherche à promouvoir des initiatives portées par des groupes** de personnes qui prennent en charge leur devenir. Il convient d'éviter de soutenir l'activité d'un religieux qui ferait « cavalier seul ».
- ✚ **La vie religieuse est actrice d'un développement pérenne.** L'ancrage financier des structures qu'elle soutient devrait être, à terme, indépendant de la présence du religieux ou de la communauté un temps investi dans le projet.
- ✚ **La vie religieuse donne la priorité aux plus pauvres.** C'est pourquoi, afin de les honorer, un religieux qui trouve un financement n'en sera pas le seul gestionnaire.

PISTES POUR POURSUIVRE LA REFLEXION EN COMMUNAUTAUTE

La mise en commun des biens

Chercher si vous êtes d'accord avec ces propositions qui voudraient expliciter et rendre compte pour une part de la mise en commun des biens...

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Tous concernés : laïcs, clercs, religieux |
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Un choix personnel, communautaire ou familial |
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Une désappropriation |
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | L'urgence d'une mutualisation : voiture, matériels, compétence... |
| <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Le désir que nul ne soit dans le besoin |

Faire d'autres propositions...

Les indispensables

Il s'agit de trouver des critères « indispensables » pour aider à la décision si l'on veut valablement soutenir tel ou tel projet présenté...

- Se faire confiance et s'estimer mutuellement
- Fixer les échéances et les résultats attendus
- Définir des critères d'évaluation
- Prévoir un plan de financement
- Envisager un projet de formation

Faire d'autres propositions...

Les ressources a valoriser

Valoriser « la moindre des choses » c'est aussi l'idée qu'il faut changer de regard les uns sur les autres et découvrir que les richesses ne sont pas que d'un côté...

- ⇒ Le travail non rémunéré (bénévolat, conseil, acquis de l'expérience...)
- ⇒ Les contributions volontaires (local, outil, stockage, transport...)
- ⇒ Les matières issues du recyclage (matériaux, combustible, outillage...)
- ⇒ Les écarts de monnaie (indice, provision, compensation...)
- ⇒ Les rôles sociaux (impact, plaidoyer...)

Faire d'autres propositions...

CETTE RECHERCHE EST « PERMANENTE
Merci de faire parvenir vos contributions à
c.vanvincq@ccfd.asso.fr

Créer une association



Jeannette Le Berre

Conseillère Générale des Filles du Saint Esprit

Présidente de l'association

Solidarité Internationale pour le Développement – **le Bon Espoir**

Préalables

Notre congrégation a été fondée en 1706 en Bretagne. Nous avons mis 200 ans avant de sortir de Bretagne. Nous sommes très majoritaires en France-Belgique-Pays-Bas : 900 sœurs sur près de 1200. Une centaine de sœurs aux USA, une soixantaine en Angleterre Irlande et au Pays de Galles. En 1954 nous fondons en Afrique, aujourd'hui nous sommes au Cameroun, Burkina Faso et Nigeria avec près de 90 sœurs africaines. En 1972 nous fondons en Amérique Latine, au Chili, et au Pérou, 18 sœurs dont 4 Chiliennes. En 2004, suite à la chute de Ceausescu nous avons fondé une communauté en Roumanie où nous avons 4 sœurs. Le rapport Nord/Sud dans notre congrégation est donc inégal en nombre et bien sûr en ressources financières...

Naissance de l'association

En 2004

Le conseil général de la congrégation crée un service international, Solidarité internationale pour le Développement (SID), avec une sœur à mi-temps. Un des objectifs de départ était le souhait de libérer l'économe générale du suivi des dons. Nous faisons également le constat que les dons reposaient essentiellement sur les liens des sœurs « expatriées » en mission en Afrique, en Amérique Latine, et en Roumanie qui, quand elles venaient en congé en France, rencontraient leur famille, amis, paroisse et repartaient avec des dons... Notre effectif diminuant nous nous demandions comment fidéliser ces donateurs et continuer à assurer le soutien financier des groupes-associations-œuvres dans lesquelles les sœurs travaillent ?

Deux remarques :

1. *Pour assurer le soutien des sœurs, dans leur vie quotidienne, d'autres mesures étaient déjà prises, en particulier la fondation du fond de dotation, dont les intérêts sont redistribués à chaque vice-province. Et bien sûr, la mise en commun assure aussi ce soutien financier régulier.*
2. *Un autre chantier s'ouvre pour le conseil général et l'économe : les « œuvres propres » que souhaitent nos sœurs en Afrique. Ce sont souvent des projets qui demandent des investissements lourds (constructions), pour lesquels les sœurs cherchent des partenaires financiers.*

Au départ, nous avons formulé ainsi les objectifs du SID :

- ✚ Garder vivant et renforcer le lien de solidarité entre le Nord et le Sud de la Congrégation, et aussi de l'Est.
- ✚ Aider les sœurs à mettre en forme leurs projets, mais aussi à trouver des partenaires qui pourraient les financer.
- ✚ Aider l'économe générale dans la gestion des dons reçus.
- ✚ Entretenir les liens avec les donateurs.

Au départ, le bureau était formé de trois sœurs : l'économe générale, une conseillère, et une sœur appelée pour ce service. Puis nous sommes allées peu à peu vers l'idée de créer une association.

En 2006

Deux raisons conduisent à la création d'une association :

1. faciliter l'obtention de subventions publiques
2. élargir notre réflexion à des laïcs

Après de nombreuses réunions de préparation, les statuts de l'Association sont élaborés et présentés à la préfecture d'Ille et Vilaine qui les approuvent en février 2007. L'élaboration des statuts était passionnante. Nous étions cinq sœurs et quatre laïcs. Ce fut l'occasion de nous mettre d'accord sur diverses questions :

Dans quel esprit souhaitons-nous travailler ?

Quel développement voulons-nous promouvoir pour les pays du Sud ?

Quelle est notre propre politique de développement et de solidarité ?

ICI : Nous avons le souci de sortir de l'aide-assistanat pour faire grandir l'idée de partenariat, en développant un réseau –qui existait déjà– et nous soutenait : donateurs, associations, amis. Nous voulions également que ce réseau repose sur une association composée de sœurs et de laïcs.

LA-BAS : Nous pensions que l'aide extérieure ne suffit pas si elle n'est pas relayée par des partenaires. Un partenariat qui ne reposerait pas seulement sur les sœurs, mais aussi sur les populations locales. Comment pouvons-nous développer ce partenariat ? Que ce soit ici ou là-bas, il nous semblait important que les projets soient pensés et portés par leurs acteurs. Pour le moment et dans la plupart des cas, les « acteurs des projets » sont principalement des sœurs.

Nous avons exprimé des convictions et des souhaits :

- Tenir à la participation des gens du pays,
- Les projets sont élaborés par eux-mêmes,
- Souci de responsabiliser les acteurs locaux qui deviennent nos interlocuteurs,
- Favoriser un partenariat d'association à association quand il y en a,
- Encourager les microcrédits avec les banques locales quand c'est possible.

Elaboration d'une règle de fonctionnement

Les statuts de notre association à l'article 2 précisent : « L'association soutient des projets élaborés par les équipes locales ».

- ◆ Ces équipes locales sont les acteurs de projets où sont impliqués des Filles du Saint-Esprit ou des membres de la famille "Filles du Saint-Esprit". Ce sont principalement des sœurs, travaillant dans des écoles, dispensaires, animation féminine, centre de handicapés, mais aussi des associations : Femmes Debout au Burkina Faso, SOVISEM, ou *Hermanos de la Solidaridad* au Pérou.
- ◆ Les équipes locales (communautés de base) présentent leurs projets à la « commission projets » formée de quelques sœurs dans chaque pays. Cette commission étudie les dossiers et les soumet au Conseil vice-provincial.
- ◆ Le conseil vice-provincial transmet les projets retenus à l'association du SID. Ce fonctionnement évite les demandes individuelles ou qui ne sont pas pensées collectivement. Nous respectons ainsi la responsabilité de chaque vice-province.

L'association édite chaque année un petit bulletin qui donne des nouvelles des projets retenus l'année précédente et propose les projets nouveaux. Ce bulletin, traduit en trois langues, est transmis à tous les donateurs et à toutes les communautés.

Localement, dans chaque pays, surtout en Afrique et en Amérique Latine, nous mettons en place des caisses locales de solidarité pour la mise en commun des dons. Ces caisses locales reçoivent de multiples demandes des communautés et permettent de gérer les aides d'urgence et de proximité.

Difficultés rencontrées

1 - Bien nous comprendre de part et d'autre

Exemple : Pour le projet de soutien à un centre social au Nigéria, les sœurs demandaient à l'association de « refaire la route » qui mène au centre, complètement ravagée par les pluies. Le CA, par l'intermédiaire de la Secrétaire de l'Association les a invitées à s'adresser aux élus locaux. Les sœurs sur place ont bien accueilli nos remarques et ont modifié leurs demandes en conséquence. Elles étaient heureuses que leur projet soit pris en considération même si la réponse ne correspondait pas exactement à leur demande.

Exemple : Le CA a refusé de financer le fonctionnement d'un centre de jeunes filles. De la même façon l'association a écrit une lettre pour donner des explications. Nous posions surtout la question de la participation aux frais des jeunes en internat. Nous ne voulions pas tout donner sans qu'elles apportent leur contribution. Nous avons su que certaines sœurs ont réagi en disant « Ils ne comprennent rien » !

Ici, non plus il n'est pas toujours facile de faire comprendre les objectifs de l'Association. Des sœurs trouvent plus attractif de soutenir des projets de solidarité en direction des populations plutôt que les activités des sœurs qui ne se suffisent pas financièrement pour le moment.

C'est pour cela qu'il a été décidé que les dons venant des communautés seraient attribués aux vice-provinces qui décident elles-mêmes de leur affectation et que les dons de laïcs, associations, groupes divers, entreprises... seraient destinés aux projets présentés par le SID.

2 - Un réel échange : donner et recevoir

Il n'est pas évident de réaliser un partenariat où l'échange soit réel et égal de part et d'autre. Nous avons beaucoup à recevoir de ceux que nous soutenons. Nous ne voulons pas être seulement perçus comme ceux qui donnent de l'argent.

Pour remédier à cela, nous avons associé les sœurs de passage en France : en les invitant à certaines réunions et à l'Assemblée Générale de l'Association, ces rencontres nous permettent de faire connaissance et de mieux nous comprendre de part et d'autre.

3 – Impossibilité de délivrer des reçus fiscaux

L'association s'est adressée aux services départementaux des impôts pour être habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Cette demande a été refusée pour la raison principale que nous n'avons pas la maîtrise des projets. Pour l'instant nous n'avons pas relancé, c'est la Congrégation, habilitée, qui délivre les reçus fiscaux mais nous préférierions que le SID soit autonome.

4 - Donner, jusqu'à quand ?

Il y a toujours un écart entre notre conception du développement et la réalité. La question se pose : donner, jusqu'à quand ? On ne voit pas toujours les choses avancer vers une autonomie financière réelle. On se demande si les dons ne contribuent pas à créer une mentalité d'assistés ?

Pour avancer, nous cherchons à ouvrir quelques pistes :

- Encourager et développer le microcrédit : nous pensons que c'est une manière plus responsable pour le développement, plutôt que de s'appuyer toujours sur des dons.
- Encourager les sœurs à participer avec la société civile de leur pays pour plus de solidarité dans les villages. Nous entendons que la société civile se développe en Afrique. Il nous paraît indispensable d'encourager les sœurs à s'unir à d'autres partenaires locaux, sans toujours vouloir faire les choses pour/par leurs œuvres propres.
- Favoriser davantage la participation des populations locales aux projets mis en œuvre par les sœurs individuellement ou en communauté.

REFLEXION

Le vœu de chasteté

« La nouveauté du monde, selon l'Évangile demande que chacun, surtout le plus pauvre, soit reconnu et aimé, appelé à dire sa propre parole en vérité, respecté dans sa différence. »

Règle de vie

La solidarité est affaire de liens, de réseaux, tout comme notre vœu de chasteté est affaire de liens, de relations.

Des liens qui font place à l'autre, à sa différence, qui respectent le plus pauvre sans l'assister, qui ne pensent pas pour lui, qui donne un coup de pouce pour qu'il prenne à son tour les choses en main, qui sait mettre en avant ceux qui sont les acteurs sur le terrain.

Des liens de réciprocité : sans jouer au riche qui donne nous avons beaucoup à apprendre et à recevoir des autres.

Des liens durables, fidèles. Travailler sur le long terme est plus exigeant que de donner dans l'urgence, ou pour satisfaire des besoins immédiats.

Le vœu de pauvreté

« Tout ce dont nous n'avons pas collectivement besoin pour vivre et accomplir notre mission est destiné aux pauvres » - Règle de vie

La solidarité est affaire de partage comme le vœu de pauvreté est affaire de partage de nos biens. Une pauvreté qui est mise en commun y compris celle de nos dons. Une pauvreté qui apprend à partager son superflu.

Vivre le vœu d'obéissance

« Là où est l'obéissance à Dieu, dans l'Esprit du Fils, il n'y a plus d'esclaves, mais des hommes et des femmes libres, associés les uns aux autres, pour construire le monde dans la justice et la paix » - Règle de vie

La solidarité se joue dans l'écoute, la concertation, le dialogue, tout comme notre vœu d'obéissance nous apprend l'écoute, l'échange, le dialogue.

Ouvrir l'Association à des laïcs a été pour nous une forme de dépossession de notre pouvoir. La première fois que le C.A. a dit « non » à un projet on a ressenti que nous n'étions plus les seuls maîtres de nos affaires !

Souhaiter que la responsabilité des uns et des autres crée une dynamique où tous sont acteurs nous fait entrer dans une perspective de vrai développement et de liberté.

Une vie religieuse sous le signe du don

Plus largement, notre vie religieuse est sous le signe du don, de la gratuité, signe du don gratuit de Dieu. C'est un amour qui ne compte pas, un amour généreux, comblé de ce qu'il reçoit et de ce qu'il donne.

La vie religieuse, particulièrement dans les Instituts internationaux nous apprend à devenir des « bâtisseurs de ponts » entre le Nord et le Sud, entre riches et pauvres, entre nous et les autres, comme des frères et comme des sœurs. C'est un chemin d'ouverture et d'accueil à un Dieu plus grand que notre cœur.



Mains nues

Nos mains se font plus humbles
Parce qu'elles ont serré la main des humbles.
Nos mains se font blessures
Pour avoir mendié le pain du jour le jour.
Nos mains se font solidaires
Pour s'être salies dans la poussière.
Nos mains se font courage
Car elles ont failli désespérer.
Nos mains se font plus belles
Pour avoir prié le Dieu des humbles.

Jeannette Le Berre
Fille du Saint Esprit

DEBAT



1 - J'ai cru entendre que vos sœurs du Sud voulaient prendre un peu d'autonomie et avoir leurs propres œuvres pour ne pas toujours dépendre de l'Eglise locale et des commissions diocésaines. Vous essayez de leur faire comprendre qu'il ne faut pas travailler que pour soi, pour ses œuvres, mais en solidarité avec les autres partenaires.

Il y a effectivement une forte demande venant d'Afrique qui veut avoir des œuvres. Toute la question, est à la fois d'honorer ces projets mais de montrer que l'œuvre propre n'est pas une garantie absolue pour l'avenir. Les sœurs pensent parfois que l'œuvre de la congrégation est une source de revenus assurée. Je crois qu'elles sont trop optimistes.

Mais l'œuvre propre (activité d'une communauté) n'empêche pas de travailler en solidarité et en collaboration avec la population locale, au contraire, cela permet de partager les responsabilités avec d'autres...

2 - Si j'ai bien compris, votre association gère les dons, c'est donc un complément de votre fonds de solidarité ?

Depuis longtemps, nous avons créé un fonds de dotation dont les intérêts sont distribués chaque année aux différentes vice-provinces pour leur permettre de vivre et d'élaborer leurs budgets de manière plus autonome. Les intérêts du fonds de dotation viennent en complément de la part de mise en commun attribuée à chaque entité.

Les dons reçus par notre association représentent un budget limité par rapport à celui de la vie des sœurs et du fonctionnement des communautés, ils sont gérés de manière indépendante.

3 - Quel est le lien entre l'association qui gère les dons et les caisses de solidarité locales dont vous avez parlé. Comment cela fonctionne-t-il ?

Toutes les demandes de financement n'ont pas à passer par la France. Je crois pouvoir dire qu'on militerait pour promouvoir les caisses de solidarité locale dans chacune des vices-provinces. Quand des communautés soutiennent des petits projets (poulailler par exemple), il

suffit d'assez peu d'argent localement pour pouvoir mettre en route un groupe de gestion, ce serait le rôle de la caisse de solidarité locale de participer au démarrage de ce genre de projet.

Il y a toute une éducation à faire pour refinancer ces caisses de solidarité locales, cela demande d'informer ici les donateurs pour qu'ils y participent sans connaître à l'avance les projets qui seront soutenus. C'est peut-être un des points qui a fait difficulté pour être habilités à délivrer des reçus fiscaux, car dans les statuts de notre association on s'appuie beaucoup sur la responsabilité de ces caisses et des partenaires locaux.

4 - *Rendre compte d'un projet est une manière de donner en retour un « recevoir ». Cela peut nous aider à comprendre... Je reste interrogative du fait qu'il n'y ait pas de laïcs partenaires mais uniquement des sœurs ? Vous dites « on a quelque chose à recevoir ». Ce serait quoi ?*

Non, au Burkina Faso, l'association « Femmes debout » est constituée d'une centaine de femmes des villages. Elles fabriquent des produits qui leurs permettent d'avoir des petits revenus. Elles font des tas d'activités. C'est une sœur qui a lancé cette association, mais les femmes sont aujourd'hui très actives. La sœur est notre contact, elle est il est vrai encore responsable de leur association. Il faut reconnaître que pour beaucoup de nos sœurs africaines, l'écriture n'est pas facile, leurs récits sont (trop) brefs pour rendre compte des projets ce qui ne facilite pas toujours la compréhension mutuelle.

5 - *Notre association n'a eu aucune difficulté pour être habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Ce serait peut-être intéressant que vous puissiez revoir cette question. Vous subventionnez, mais je me demande si vos sœurs cherchent aussi à obtenir des subventions localement ?*

Oui bien sûr, au Nigeria par exemple, nous avons obtenu des aides locales pour le soutien d'un Centre de handicapés.

6 - *Comment sont formées les sœurs ainsi que vos collaborateurs pour l'élaboration d'un projet ? Est-ce qu'il y a des fiches au niveau du CCFD-Terre Solidaire pour aider et soutenir nos partenaires ?*

En général les sœurs présentent très bien les projets. Au Cameroun, par exemple, pour le soutien d'un petit centre social, de jeunes mamans adolescentes, elles ont très bien détaillé la situation du pays, précisé leur besoin, et formulé la demande.

Au Cameroun, au Burkina Faso, et au Nigeria il y a eu des sessions organisées pour les congrégations sur la manière de monter des projets. Ce qui est intéressant, c'est que ces initiatives se prennent localement.



Le partenariat et le partage des richesses



Guy Aurenche
Président du CCFD-Terre Solidaire

Je suis heureux de ce temps qui m'est donné de faire connaissance avec votre groupe. C'est l'occasion pour moi de signifier la volonté du CCFD-Terre Solidaire de se mettre véritablement au service des questions que vous rencontrez dans la pratique de la solidarité internationale.

Le CCFD-Terre Solidaire accompagne actuellement 450 projets dans 72 pays. La mission du CCFD est aussi le partage d'informations, la sensibilisation, la formation, l'écoute de ce que vous pouvez percevoir à travers les oreilles et les cœurs des membres de vos Instituts présents dans le monde entier.

Je suis très neuf au CCFD puisque ça fait un peu plus d'un an maintenant que la Présidence m'en a été confiée. Je sais que le compagnonnage avec les congrégations est déjà ancien, extrêmement riche et varié...

Une religieuse qui participait à une précédente rencontre disait au CCFD : « Nous avons besoin de vous ! » Je voudrai ajouter tout de suite que le CCFD-Terre Solidaire a grand besoin de la Vie Religieuse, avec toutes les forces vives que vous représentez et ceci non pas pour que nous soyons plus nombreux, ou pour pouvoir faire plus de bruit, mais parce que d'autres encore ont besoin de nous et nous attendent...

Je voudrais commencer par vous parler de « partage ». Je suis frappé par la façon dont les différentes générations appréhendent les motivations évangéliques, théologiques, chrétiennes du partage. Nous n'avons pas les mêmes mots les mêmes approches, la même sensibilité pour en parler. C'est pourquoi je crois qu'il est bon de reformuler ensemble le pourquoi du partage et les raisons qui nous amènent à le vivre.

C'est aussi une mission des communautés chrétiennes vis à vis de la communauté humaine, d'éclairer, de nourrir, d'enrichir pour aujourd'hui des concepts et des attitudes qui intéressent tout le monde.

J'ai trois convictions fortes sur le partage :

- Le partage est une démarche constitutive de chaque être humain, de chaque groupe humain. Une personne ne peut exister sans partager...
- Jésus se manifeste dans le partage et nous révèle ainsi l'amour de Dieu. Ce qui veut dire que le partage n'est pas un à côté social de la foi.
- Le partage est selon moi une responsabilité, une pratique indispensable pour éviter que la mondialisation ne nous fasse tomber dans la barbarie.

Pour nous chrétiens, être partenaire c'est faire alliance. C'est ce qui est en jeu dans les relations partenariales au-delà des questions pratiques, techniques, souvent difficiles que nous avons à résoudre ensemble.

Mondialisation

Pourquoi le partenariat est-il si important en 2010 ?

- ◆ **Mondialisation et Interdépendance :** Dans son approche la plus positive, qui dit interdépendance dit partenariat. C'est la première réalité de la mondialisation. Si nous vivons un vrai partenariat il sera chemin pour éviter de tomber dans une barbarie égoïste, concurrentielle et compétitive ! Il ne s'agit pas de se lancer dans des petites actions sympathiques parce qu'on est chrétien ou qu'il faut être gentil... Non ! Plus nous sommes nombreux, plus nous nous sentons interdépendants les uns des autres, plus il nous faut vivre un authentique partenariat.
- ◆ **Mondialisation et Complexité :** Il y a trente, quarante ou cinquante ans il était déjà compliqué de sortir son porte-monnaie. C'est beaucoup plus difficile aujourd'hui, comme il est beaucoup plus compliqué aujourd'hui d'aborder les problèmes de solidarité internationale et de partage des richesses. Les choses ont changé et nous devons plus que jamais réfléchir ensemble la question du don afin de ne pas retomber dans l'assistance.
- ◆ **Mondialisation et Uniformisation :** le monde peut se construire à-la-coca-cola, selon les bandes dessinées ou les mangas japonais... Le plus possible vide de sens avec gommage des différences culturelles, pour être mondialement vendable. C'est la tentation, le risque permanent d'une uniformisation stérilisante. Pour l'éviter il faut se lancer dans le dialogue, même si cela nous paraît parfois difficile, dérangent, fatigant...

- ◆ **Mondialisation et Identités** : Jamais le monde n'a été aussi interdépendant et jamais la tentation des replis identitaires n'a été aussi forte. Je pense à « nos » petites filles : elles ouvrent leur ordinateur et tout leur saute aux yeux, alors que moi je feuilletais avec plaisir les dictionnaires avec un grand-père très cultivé qui m'encourageait. Aujourd'hui elles ont accès, directement au monde entier dans ce qu'il a de meilleur et de pire. Il arrive un moment où l'on finit par être déboussolé des autres propositions, autres suggestions, autres chemins possibles. On peut être tenté de se replier sur soi pour s'accrocher à ce que l'on connaît ou à des valeurs sûres : celles de mon grand-père ! Il est très important pour nous de réfléchir ensemble à la nécessité d'un partenariat qui aide à lutter contre les replis identitaires qui guettent toutes les sociétés (européennes, africaines, asiatiques, américaines) dans tous les domaines (politiques, économiques, culturel, religieux...).
- ◆ **Mondialisation et Pauvreté** : Le monde est plus riche globalement mais les pauvres sont de plus en plus pauvres et le fossé entre riches et pauvres se creuse ! Les chiffres le montrent... Nous devons repenser nos partenariats et le partage des richesses en fonction de cette réalité.
- ◆ **Mondialisation et Gouvernance** : Comment allons-nous réfléchir, penser, « manager » nos plus petits partenariats sachant en pensant qu'ils devront un jour enrichir le dialogue et les décisions mondiales ? Cela revient à penser le petit projet de Fouta-Djalon (femmes de Guinée qui exportent la pomme de terre « Belle de Guinée »), en termes de gouvernance nationale (Guinée), continentale (Afrique) et mondiale. Si on ne le fait pas la Belle de Guinée n'a aucun avenir ! L'Église catholique, dans sa dimension mondiale, et les congrégations bien sûr, ont un rôle fondamental à jouer sur toutes ces questions du fait de leur dimension mondiale et de leur habitude de penser mondial depuis des décennies... Nous avons à inventer ensemble ces lieux où l'on pensera tous nos projets dans une perspective mondiale, même si nos actions restent des petits projets au risque de n'être plus des projets humains. Si on ne donne pas à nos projets cette perspective mondiale ils ne seront pas durables et la misère grandira. Le partage des richesses sera pour nous une satisfaction, une bonne conscience momentanée, mais n'aura fait avancer ni la justice ni la promotion humaine.

Nous sommes dans le temps du radicalement neuf : il faut se le dire ! Il m'est arrivé de travailler avec quelques-unes de vos congrégations. Nous avons cherché ensemble de nouvelles règles, de nouveaux projets, car nous ne savons pas comment faire face à ces nouveautés radicales. Comment voulez-vous que nous sachions inventer des réponses radicalement neuves si nous ne travaillons pas ensemble ? Ce n'est pas pour faire plaisir au bon Dieu que je dis ça, c'est pour être logique par rapport aux réalités sociales, politiques, économiques qui sont les nôtres aujourd'hui. Si l'on reste seuls dans notre coin on va se rebricoler des petits trucs et on retombera vite dans la barbarie individualiste, identitaire ou intégriste.

Nous sommes dans le temps du faire ensemble : Oui, nous sommes dans un contexte radicalement nouveau et nous ne savons pas comment nous y prendre... Il ne faut pas craindre nos tâtonnements ni nos recherches hésitantes. Dans le domaine du partage des richesses et du partenariat c'est bien l'étape que nous avons à vivre, sans complexes mais pas seuls !

Quand on est ensemble, on est plus nombreux, plus forts, mais surtout on peut inventer des solutions adéquates face aux problèmes rencontrés. Tout est à inventer... Par exemple, quand des religieux étrangers viennent en France avec leur bagage culturel, leurs appétits, leurs demandes matérielles, leurs désirs de solidarité et de partage, ils n'abandonnent pas leur authenticité, leur spécificité ! Comment allons-nous les accueillir ?

Attention aux bricolages généreux dans le domaine de la solidarité internationale ! Il ne s'agit pas décourager les générosités. Je serai le dernier à le faire car tout commence par la générosité. La question est de savoir : comment éviter que ces élans de générosité se contentent de bricoler des affaires qui ne tiennent qu'à moitié debout ? Quand on pouvait régler seul ses problèmes, on n'y arrivait pas toujours mais on pouvait espérer y arriver. Ce n'est plus possible aujourd'hui... vous le voyez bien dans la vie de vos congrégations...

L'importance des gouttes d'eau : Nous sommes faits pour être des « petits porteurs » de gouttes d'eau. C'est tout ce qu'on pourra faire. Je pense aux 450 projets du CCFD-Terre Solidaire et à tout ce qui nous a été partagé ce matin par Jeannette. Je me méfie des grands plans concoctés dans telle ou telle officine pour réformer le monde. Plus nous vivons dans l'interdépendance plus le terrain est imperméable. Il faut donc chercher comment nos gouttes d'eau pourront contribuer à rendre le terrain plus perméable. C'est pourquoi nous devons chercher comment relier les moindres petites actions les unes aux autres même si elles sont ponctuelles et locales.

Par exemple, il va falloir que nous réfléchissions la construction d'un dispensaire en terme de politique sanitaire du pays. Sinon, nous entendrons longtemps encore ce que j'ai entendu il y a quelques mois d'un pharmacien qui a consacré toute sa vie, toute son énergie, tout son argent, toutes ses vacances à construire une maternité dans je ne sais plus quel pays africain et qui disait : « C'est catastrophique, je suis retourné dans *ma* maternité, les gens vivent, les bébés naissent, mais ils meurent deux ans après ! ». Il faudra aussi penser à l'éducation des jeunes filles, à l'éducation sexuelle des hommes et des femmes, à la protection maternelle, à l'enseignement... Ca ne veut pas dire qu'on va tout faire, mais ça veut dire qu'on va trouver des partenaires, des circuits, des réseaux...

Un projet qui n'a pas, dès son origine, la volonté de mettre dans le coup la population, est sans avenir. Oui, on aura fait notre dispensaire, mais rien n'aura changé véritablement en terme de santé. On peut relire à ce propos certains passages extrêmement clairs de l'encyclique de Benoît XVI qui invite les communautés chrétiennes à agir sur les causes structurelles des injustices et de la pauvreté. Il faut que nos petits projets aient cela comme visée, non pas pour faire la révolution (vous risqueriez de vous faire mettre à la porte et de mettre en danger d'autres personnes), mais pour contribuer à la transformation des structures qui causent des injustices. Aucun petit projet à lui tout seul ne fera la révolution, mais il doit être pensé pour s'attaquer aux causes structurelles des injustices. Sinon, il nous aura fait plaisir, mais n'aura pas changé le monde, et nous sommes là pour changer le monde !



Alliance

Comment changer nos manières de faire pour Faire alliance ?

TROUVER UN PARTENAIRE

Nous sommes sur le chemin qui mène de Jérusalem à Jéricho. C'est là qu'il se passe quelque chose, que nous trouvons quelqu'un, pas forcément le partenaire auquel on avait pensé au départ, celui qui est sur nos chemins. Nous n'irons pas chercher nos partenaires dans les institutions internationales (attention aux plans mondiaux qui sont concoctés généreusement y compris parfois au siège du CCFD-Terre Solidaire) alors que nous les croisons sur nos chemins, là où nous vivons : ils nous attendent ! Ouvrons les yeux et les oreilles pour être capables de les voir et de les entendre.

Si on travaille trop en circuit fermé, il est probable que l'on ne croisera personne qui soit vraiment en prise avec la société. C'est le gros problème de nos communautés chrétiennes qui risquent de n'évoluer que dans leur seuls réseaux, ne rencontrant personne d'autre que ceux qui leur ressemblent et pensent comme eux... Quels sont les moyens que nous nous donnons pour voir ceux qui à la fois tendent la main et demandent qu'on la leur tende. Ça ne tombe pas du ciel ! Les plus pauvres sont souvent les plus silencieux. C'est la vocation de nos communautés chrétiennes, me semble-t-il, de trouver les moyens pour entendre les plus silencieux.

On ne peut pas reprocher aux grosses institutions internationales de ne pas savoir le faire... ce n'est pas leur job, avoir des oreilles pour entendre celui dont on n'entend plus la voix. C'est notre travail ! Ceci dit, je n'aime pas l'expression « être la voix des sans voix ». Il faut plutôt que nous débouchions nos oreilles pour entendre la voix de ceux qui ont de la voix mais que nous n'entendons plus parce qu'on a toujours partagé, fait la charité, fonctionné de la même manière, parce qu'on vit en circuit fermé, habitué... C'est pourquoi il nous faut considérer l'autre comme un vrai partenaire (allié) qui a droit à la parole, au point que c'est à deux que dorénavant on va parler, discuter, s'organiser, inventer, décider...

RECEVOIR CE QU'IL APPORTE

« Donne-moi à boire » dit le Christ à la femme de Samarie. Je suis toujours stupéfié, émerveillé par ce texte. C'est d'abord une histoire de chaleur et d'eau. C'est par ces mots « Donne-moi à boire » que l'humain surgit, essentiel dans notre démarche de partenariat. C'est la première pierre à poser. C'est difficile de se comprendre surtout quand on est de culture différente. C'est vrai dans les deux sens !

Pour le CCFD, le partenaire est un groupe de personnes, ce n'est jamais un individu isolé, même si l'on est bien conscient que dans les groupes il y a des leaders. Mais le partenaire est un groupe (collectif, communautaire) qui se donne les moyens de réfléchir et de transformer les élans de générosité première (*Il ne faut plus que les enfants meurent*) en capacité de réflexion et de transformation sociale.

PRENDRE LE TEMPS

Prendre son temps est pour nous, occidentaux, très difficile. Certains d'entre vous savent que j'ai un frère qui vit au Cameroun depuis quarante ans. Il nous dit souvent : « La durée c'est autre chose chez nous... : si nous ne prenons pas le temps (d'une certaine maturation) nous avons l'impression d'avoir perdu notre temps ». Donc, être partenaire c'est être un ensemble capable de ne pas se contenter des paillettes des résultats immédiats. Sans doute que dans vos congrégations vous ne pourrez pas publier des résultats ni des statistiques immédiatement... C'est embêtant parce qu'il faut aussi se justifier par rapport aux donateurs qui demandent des comptes et parfois une certaine rentabilité. Il ne s'agit pas de « faire durer », cela n'aurait pas de sens, mais de conduire un projet à son autonomie par la prise en charge par la communauté locale.

EVALUER

Les partenaires sont des groupes qui doivent accepter les contradictions, les interpellations et parfois les remises en cause. Cela est vrai pour nous aussi bien sûr. Un groupe enfermé dans sa seule vérité qui n'accepte pas la remise en cause et l'évaluation ne sera pas un bon partenaire. Il faut aussi accepter l'interpellation d'autres personnes qui ont une certaine audience locale. Il ne s'agit pas de prendre l'avis du parti majoritaire, mais de ceux ou celles qui ont une certaine audience, qui sont reconnus par la communauté... Un de mes amis parlait des personnes « véritables », reconnues comme telles par la communauté locale, sources de vie (en terme évangélique). Cette audience locale est nécessaire, non pas pour faire du bruit, mais pour rester dans une logique de transformation de la société. C'est ainsi que nos plus petits projets auront de l'impact.

Quelle structure, quel mécanisme allons-nous mettre en place pour que les évaluations se fassent régulièrement et non uniquement lorsque les difficultés apparaissent. Une évaluation n'est pas une punition mais une étape indispensable pour renforcer le partenariat.

SEPARER LES POUVOIRS

Il convient de bien séparer les équipes qui proposent et animent le projet et l'équipe qui décide et gère les questions financières. Il faut imposer une séparation absolue. On a effectivement besoin de créer des lieux d'écoute, de réflexion, de formation, de maturation des projets, mais ça ne doit pas être les mêmes personnes – et c'est vrai pour le CCFD-Terre Solidaire – qui décident qu'on va y mettre de l'argent... Cette séparation est fondamentale car cela permet de libérer les forces en les démultipliant.

On peut également envisager d'utiliser les expertises les uns des autres. Est-ce que vous connaissez les projets que le CCFD-Terre Solidaire soutient localement ? Est-ce que vos

partenaires ou ceux que vous envisagez comme partenaires les connaissent ? Et nous, CCFD-Terre Solidaire, est-ce que nous connaissons les projets que les communautés religieuses développent localement ? Je crois pouvoir dire que nous ne les connaissons pas suffisamment et ça ne va pas. Partager une expertise, ça veut dire que celui croit tout connaître d'une situation (géographique) va prendre la peine, quand il va sur place, d'aller à la rencontre de ce que vous vivez, de vos projets, vos partenaires, petits ou grands. On l'a vu pour Haïti, par exemple ; le nombre de congrégations françaises ou internationales engagées dans ce pays est extraordinaire. Il faudrait voir comment nos chargés de mission géographique pourraient démultiplier le travail que nous faisons dans ce pays avec nos propres partenaires en prenant conscience de la présence et de l'action des congrégations : partenaires (potentiels) tout à fait intéressants, vivants, très bien implantés et impliqués dans l'Eglise locale.

C'est ce qui explique le caractère très fraternellement demandeur du CCFD-Terre Solidaire à votre égard ; oui, le CCFD-Terre Solidaire qui sait tout, qui a la vérité sur tout, et qui impose ses normes un peu partout, a aussi besoin d'entendre vos analyses et celles de vos partenaires. Le CCFD-Terre Solidaire peut aussi à son tour vous aider à discerner l'opportunité des partenariats que vous souhaiteriez mettre en place.

DON

Un certain nombre de donateurs se mobilisent souvent autour de l'activité d'un(e) religieux(se) favorisant ainsi l'émergence de tel ou tel projet. Ce sont les gouttes d'eau dont je parlais tout à l'heure. Face à cela, le CCFD-Terre Solidaire ne peut pas ne pas partager son souci d'une éducation au développement et aux dimensions plutôt complexes de la solidarité internationale.

Cette la question du pot commun que préconise le CCFD-Terre Solidaire : quand une personne donne 10 € elle ne sait pas si cet argent va aller à tel partenaire haïtien ou à tel partenaire de Thaïlande, ou de Moldavie ou d'ailleurs. Au regard de l'exigence du public, en tout cas aujourd'hui, le donateur voudrait savoir dans quelle poche iront ses 10 euros. Pour quelles raisons : souci de la proximité, peut-être aussi réaction à de nombreux détournements qui ont la une des journaux, et surtout résultat de la sur-publicité de certains organismes internationaux de solidarité.

Que signifie cette exigence (légitime) de proximité ? Affectivement, je voudrais savoir, je voudrais connaître, et cela va tout à fait dans le sens du partenariat : désir de suivre aussi ce qui se passe. Mais attention ! Derrière cette exigence de proximité, il peut y avoir des motifs tout à fait illégitimes : motivation de court terme « je mets 10 € là dedans, j'aurai fait mon devoir, adviene que pourra, mais est-ce que ce que ça a servi à quelque chose ? » ; motivation de pouvoir « je veux savoir à qui je donne, manière comme une autre de sentir le pouvoir que j'exerce sur la personne, inconsciemment bien sûr ». Court terme et exercice de pouvoir : chemin de dépendance.

Expliquer le pot commun, c'est dire que ce n'est pas le grand flou anonyme. Il suffit de cliquer sur une touche de son ordinateur pour connaître les 450 projets très précis et les noms des partenaires du CCFD-Terre Solidaire. On peut dire la même chose des centaines de milliers d'euros donnés par les congrégations, les millions d'euros qui viennent de la générosité du public : il suffit d'appuyer sur une touche pour prendre connaissance des lieux

et des activités très précises de leur utilisation. J'entends parfois dire « on ne sais pas à qui ça va ». Je réponds : vous ne le savez pas précisément mais vous savez que votre don est attribué à l'un des 450 projets présentés. On le sait très précisément. Et derrière il y a des hommes, il y a des femmes, il y a des visages, il y a des personnes parfaitement identifiables. Certains disent « je veux savoir à qui ça va sinon ça va se perdre ». Non ! Ce n'est pas parce que tu ne sais pas si tes 10 € ont été attribués à Charlotte que tes 10 € sont perdus. Ça va chez Charlotte, ou chez Antoine, peut-être chez Émilie, etc.

Je pense qu'il y a là une exigence pour le CCFD-Terre Solidaire de faciliter le rapprochement entre les donateurs, le réseau et les partenaires. Quand il y a rapprochement nous veillons à ce qu'il n'ait jamais de relations financières. Une région va dire : « Moi, j'aimerais bien travailler sur ce qui se passe actuellement dans telle région du plateau andin ou sur tel ou tel thème » mais ça ne veut pas dire que la quête du diocèse va aller aux partenaires du plateau andin. Ça veut dire que pendant deux ans, trois ans, quatre ans, il va y avoir des échanges de personnes, d'informations, des rencontres, un rapprochement qui n'est pas de la mainmise mais une connaissance mutuelle indispensable au partenariat.

Je pense que vous, congrégations, êtes confrontées aux mêmes questions quand vous dites : « On a une caisse de solidarité locale, mais on veut être sûr que... »...

LOUER LE RELEVEMENT

Je ne sais pas si vous avez le même réflexe que moi par rapport aux prières universelles entendues dans les églises. Si je n'avais pas un très bon moral, il y a longtemps que j'aurais renoncé à les entendre : quand c'est le CCFD qui prépare la messe, la prière universelle parle de la faim dans le monde, quand c'est l'ACAT nous avons droit à la torture, la Cimade évoque les étrangers, et l'Unicef les enfants... Il faut avoir un moral d'acier pour tenir le coup ! Je me demande pourquoi nous n'intégrons pas davantage dans notre célébration toutes les capacités du courage, d'espérance, de réussite, de relèvement.... Il faut croire que, si nous le faisons pas, c'est du au risque qu'il y a à célébrer le courage. La mort nous fait verser une larme ; c'est triste ! Alors que le courage est contagieux, interpelle, engage. C'est pour cela que je me réjouis de toutes ces occasions qui nous sont données de partager les gestes de vie et d'espérance que nous vivons et dont nous sommes quotidiennement les témoins.

Pour terminer je voudrais vous sachiez que le CCFD-Terre Solidaire souhaite que ce partage avec les congrégations se poursuive à cause de ce souffle commun que nous partageons. Le CCFD veut être au service de toutes les questions totalement nouvelles que vous rencontrez dans ce monde à construire, totalement nouveau, qui est en train d'advenir.



DEBAT



- ✚ Ce n'est pas vraiment une question mais plutôt une remarque pour dire que je me réjouis du mouvement créé et déjà bien avancé, encore plus après l'intervention de Guy Aurenche. La collaboration est plus grande entre le CCFD-Terre Solidaire et les congrégations, plus à parts égales, dans le sens « J'ai besoin de toi quand tu as besoin de moi ».
- ✚ En atelier on se demandait s'il y avait un travail fait au niveau régional et local entre congrégations ? Je sais qu'il y a des organisations (Conférence des Supérieurs Majeurs entre autre) qui dans certains pays essayent de faire face ensemble en proposant des temps de formation. Mais concernant la réalisation d'un projet intercongrégationnel, nous avons un gros zéro pointé. Par exemple entre les Lazaristes, les Missionnaires du Sacré-Cœur, que je connais bien, je ne vois absolument pas de lieux où nous nous sommes réunis pour la promotion des pauvres. Ceux qui y parviennent doivent traverser des difficultés parce que chacun à son interprétation et ça perception de la mission, c'est humain. Lorsque nous ne voyons pas les choses comme l'autre, nous pouvons devenir un concurrent redoutable, et cela concerne aussi l'Eglise. Alors, je remercie tous ceux qui sont ici et qui ont le courage de réfléchir ensemble, et je formule le vœu : que nous passions de l'espérance ensemble à l'action ensemble.
- ✚ Dans le cadre de Justice et Paix France, un groupe de travail réfléchit depuis une année sur l'implication des congrégations religieuses dans les Nouvelles Solidarités. Il y a deux questions qui reviennent : la première concerne l'inter-congrégation, faudrait-il et comment penser à se mettre ensemble pour gérer un fonds commun de solidarité ? La deuxième concerne les communautés locales (autochtones) qui ont à gérer leur propre subsistance au même titre que la population locale. Ce sont des questions pour lesquelles nous n'avons aujourd'hui aucune réponse.
- ✚ Pour témoigner de la capacité des congrégations religieuses à se mettre ensemble je voudrais évoquer plusieurs expériences à Madagascar : une école d'infirmières tenue par des Franciscaines Missionnaires de Marie où sont largement accueillies les religieuses d'autres congrégations. Il ya huit ans, les congrégations religieuses ont créé un institut

pédagogique pour la formation des instituteurs. A cette même époque, fut créée la Mutuelle santé pour les religieux autochtones. Il ya quand même pas mal de choses qui sont faites.

- ✚ En tant que Supérieure Générale d'une petite congrégation, je constate en permanence que nous travaillons avec les autres mais ça n'est peut-être pas suffisamment dit ni recueilli comme expérience. Dans le quotidien de nos missions, il y a beaucoup de choses qui se font avec d'autres. Ce matin en arrivant, je me suis réjouie de voir telle et telle congrégation, telle et telle Supérieure générale ou économe. Ici aujourd'hui nous échangeons nos expériences, nous communiquons, nous travaillons ensemble. Il y a sûrement des projets sur lesquels il serait bon d'être davantage ensemble. Je trouverais intéressant qu'on y réfléchisse, sans pour autant réduire le travail déjà fait et qui est vraiment encourageant.
- ✚ J'aimerais savoir si dans les nouveaux statuts du CCFD-Terre Solidaire la représentation des partenaires du Sud a été envisagée et prévue ?

Guy Aurenche : C'est une question qu'on a abordée mais que nous n'avons pas vraiment traitée. Pour l'instant, notre réponse est un peu hypocrite : nous considérons que les partenaires sont présents à travers les chargés de missions qui viennent régulièrement travailler avec nous.

Je voudrais aussi évoquer une réflexion qui s'intitule : « Contribution de quelques mouvements et services d'Église, membres de la collégialité du CCFD-Terre Solidaire, sur la spiritualité de la solidarité internationale. » C'est l'initiative de quelques mouvements et services, typique du travail que nous pouvons faire ensemble. Les congrégations pourraient aussi y participer. Le document circule (voir Annexe page 31).

Certains partenaires du Sud seraient prêts à y travailler. Tous n'ont pas, dans nos partenaires, une approche chrétienne. Si un document sur la spiritualité ne peut pas être compris par des gens qui ne partagent pas cette spiritualité, c'est qu'il est mal fait. Ce serait très intéressant que des non chrétiens nous disent : « ça, je ne comprends pas » ! La Bonne Nouvelle ne pourra pas être partagée si le message n'est pas compréhensible !

Ce qui me frappe, c'est que certains de nos partenaires sont davantage amenés à travailler ensemble sur place. Nous participons de plus en plus à des ateliers régionaux, où se retrouvent les partenaires de différents pays. Cela crée une réflexion plurielle qu'il nous revient de faire connaître. Ainsi au mois de novembre dernier j'ai pu assister à un atelier de travail à Gao, au Mali, sur le problème des migrations. Un autre atelier a eu lieu en Amérique Latine sur la question des rapports et de l'égalité hommes/femmes. Nous en avons eu des échos. Je pense qu'il faut que nous allions davantage dans ce sens.

On peut aussi se demander quelle est la place et l'écoute de l'étranger dans la gestion de nos « boutiques » paroissiales et diocésaines ? C'est une vraie question pour les communautés catholiques en France. Certains diocèses ont un conseil de solidarité, d'autres ont des prêtres, des religieux(ses) qui viennent de l'étranger. Ce souci d'une présence audible de ces partenaires étrangers dans nos instances, y compris nos instances nationales, est très important.

Guy Aurenche : La dimension du « ensemble » et du « spécifique » est l'un des défis d'aujourd'hui. Il ne faut surtout pas que le « ensemble » entraîne la perte de la « spécificité ». Au CCFD-Terre Solidaire, nous sommes institutionnellement obligés de vivre ensemble. Lorsqu'il faut prendre des décisions sur des campagnes qui ont des résonances politiques, par rapport à la société française, il n'est pas toujours facile de se mettre d'accord entre MCC, ACO, JOC, Scouts et Guides de France, Enseignement catholique, etc. Il faut absolument que chacun garde sa spécificité, sinon cela aboutira à des déperditions dramatiques. On voit cette même difficulté dans les instances internationales, de même dans les institutions religieuses.

Soyons très attentifs à la dynamique des Droits humains aujourd'hui, parce que, malgré la lourdeur des textes, l'inefficacité des commissions ou la lenteur des juridictions, les Droits humains restent un outil de dialogue extraordinaire...

Deux exemples :

- **L'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Qu'est-ce que c'est qu'un traitement inhumain ? Interrogeons-nous en imaginant les dix-neuf juges de la Cour Pénale Internationale qui face à des cas très précis doivent dire s'ils reconnaissent un traitement inhumain, ou un crime contre l'humanité, chacun à partir de sa propre culture. A partir d'un même texte, chacun peut apporter son approche et son grain de sel sans prosélytisme mais simplement parce qu'il faut régler un problème concret ensemble : déterminer ce qui est humain et ce qui ne l'est pas, ensemble, au-delà de nos différences et de nos divergences de vue.
- **L'article 23** : « Il faut que chacun dispose d'un niveau de vie suffisant pour faire vivre sa famille, etc. » Certains diront : « Votre niveau est superfétatoire, totalement inutile, regardez vos poubelles... ». La référence à ce texte, peut nous permettre de dialoguer. Même si beaucoup de pays adoptent le texte avec la ferme intention de ne pas le respecter (loi nationale, continentale, style européen, africain ou interaméricain, ou international), c'est un texte qui peut être appliqué à sa manière et selon sa culture. On dit souvent que les Droits humains sont universels : bien sûr que non, ils ne le sont pas, mais ils sont un lieu où l'universalité peut se construire. Parce que nous avons décidé que tous les pays du monde, appliqueraient le même mot : pas de traitement « inhumain », il faut appliquer le texte de droit. Le propre du droit c'est d'être appliqué !

✚ Une des spécificités, de notre congrégation, c'est que dans des pays d'Afrique les sœurs sont encore jeunes, les premiers noviciats n'ont été ouverts qu'en 1986. Il y a donc maintenant le souci qu'un groupe se forme. Quand Guy Aurenche parlait de durée, cela vaut pour nous aussi. La question se pose effectivement d'accepter, déjà pour nous-mêmes, les évolutions lentes. Il nous faut respecter le temps des formations professionnelles ou initiales des religieux(es), le temps qu'il faut pour se préparer à prendre des responsabilités. Il faut respecter tout ça et en même temps promouvoir un réel partenariat qui demande de l'énergie de part et d'autre. Voilà pourquoi les projets qui naissent sont petits, comme des gouttes d'eau, il nous faut protéger la goutte d'eau à sa source.

Ce n'est pas d'abord une affaire d'argent. Les grands projets arrivent toujours trop vite, je n'y crois pas beaucoup dans ce contexte-là. Accompagner la naissance de quelque chose demande beaucoup de vigilance. Est-ce que des petits groupes locaux peuvent être pensés d'emblée dans le mouvement mondial, je ne sais pas ?

✚ *Guy Aurenche* : J'aime bien votre expression : oui, il faut de l'énergie ! Le partenariat, ça ne tombe pas du ciel, c'est un choix politique, au sens très large du terme, un choix stratégique *bouffeur* d'énergie. Mais je le recommande, parce que c'est la seule solution pour avancer dans cette voie de la mondialisation non égoïste ou non barbare. Mais on peut s'entraider. Ce que je crains, simplement, c'est le sauve-qui-peut local. On a un peu de mal avec la durée, chez nous, en ce moment. Oui, ça demande de l'énergie parcequ'il y a des choix à faire. Et à certains moments, choisir la voie du partenariat, ça veut dire qu'il y a sans doute d'autres choses que nous ne ferons pas, d'autres choix qu'on fera autrement.



Les relations

CCFD-Terre Solidaire/Congrégations



Jacques Matthys

Secrétaire National du CCFD-Terre Solidaire

Christiane Vanvincq

Chargée de Mission Relations CCFD/Congrégations

■ *Jacques Matthys Secrétaire National CCFD-Terre Solidaire*

Le CCFD-Terre Solidaire constitué de 28 mouvements et services d'Église, vient de réviser ses statuts pour permettre à des personnes physiques d'adhérer à l'association et d'élire un représentant des membres individuels de chaque région à l'Assemblée Générale. La collégialité s'élargit, les mouvements et services restent majoritaires (2/3) à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

Le Bureau de l'Association CCFD-Terre Solidaire a réfléchi sur la représentativité des congrégations religieuses qui participent déjà très activement à la vie de l'Association. Nous avons été d'accord pour envisager l'entrée des Instituts Religieux dans la Collégialité. Il se trouve que les congrégations religieuses remplissent déjà tous les critères requis :

- ◆ Membres reconnus dans l'Église catholique
- ◆ Avec une dimension nationale et le plus souvent une action internationale
- ◆ Une existence juridique
- ◆ Le soutien du CCFD-Terre Solidaire depuis sa création

Il reste à vous organiser en « association de fait » et à désigner une personne qui vous représente à l'Assemblée Générale. Cela ne devrait pas poser de problème particulier puisque vous vous rencontrez déjà deux fois par an depuis de nombreuses années.

On peut envisager la présentation de votre candidature à l'AG de décembre 2010 et votre entrée dans l'association, une fois votée, deviendrait effective à l'AG de mai 2011.

■ *Agnès Lang, déléguée de la CORREF - Conférence des Religieux et Religieuses de France*

La CORREF a été informée de ce projet et soutient tout à fait la proposition d'une association qui représente un certain nombre de congrégations religieuses pour devenir membre de la collégialité. Elle donne son plein accord à cette initiative.

■ *Guy Villemin, Père Blanc, membre du Conseil de la CORREF*

Ce projet ressemble un peu à ce qui a été mis en place par le Réseau Foi et Justice Afrique Europe : des congrégations membres de la CORREF font partie du réseau et se constituent en association. Cela permet à chaque congrégation de se prononcer sur son adhésion et laisse libre de le faire ou de ne pas le faire.

■ *Pour constituer ce groupe, faut-il contacter toutes les congrégations, ou bien seulement celles qui participent aux rencontres CCFD/Congrégations ?*

CV. L'idée serait d'informer toutes les congrégations et de solliciter plus particulièrement celles qui participent régulièrement aux rencontres CCFD/congrégations. Le groupe que nous formons est très homogène, une soixantaine de congrégations, nous commençons à bien nous connaître. On peut penser que ce sont ces congrégations là qui feront partie les premières de cette « association de fait ».

■ *Maintenant, c'est au niveau de chacune de nos congrégations de s'organiser. Je me demande comment nous allons faire cela. Moi ou Jeannette en tant que personne physique, sommes nous membre individuel ou représentons- nous notre congrégations par délégation. Le Conseil provincial aura-t-il une décision à prendre là-dessus ?*

CV. Il faut distinguer deux choses, l'adhésion individuelle de religieux qui participent dans leur diocèse à la vie du CCFD-Terre Solidaire et qui peuvent devenir « membre individuel » à titre personnel, et l'adhésion de l'Institut, en tant que personne morale, qui deviendra membre d'une « association de fait », membre de la Collégialité du CCFD-Terre Solidaire. Effectivement chaque Institut aura à se prononcer et délèguera son(sa) représentant(e).

■ *Quand nous avons un Conseil général en France et une Province par ailleurs, il y a deux Supérieures Majeures : est-ce une ou deux personnes qui peuvent être invitées ?*

CV. C'est la congrégation en tant que telle qui deviendra membre et qui décidera qui la représentera (pour les votes) à l' « Association de Fait ». Pour ce qui est de la participation aux réunions habituelles CCFD/Congrégations les responsables de Province ou du Généralat continueront bien sûr à être invitées. Ce sont deux choses différentes.

■ *Quelle connexion, relation, ou passerelle y aura-t-il avec le poste de « chargée de mission auprès des congrégations » ?*

JM. Christiane est salariée du CCFD-Terre Solidaire chargée des relations avec les congrégations religieuses. Sauf si on aborde un problème spécifique pouvant concerner son domaine, en tant que salariée, elle n'est pas présente à l'Assemblée Générale du CCFD-Terre Solidaire et ne « représente » par la Vie Religieuse. Christiane fait partie de l'entreprise alors que nous proposons aux Instituts religieux de participer eux-mêmes et directement aux instances associatives (Assemblée Générale, éventuellement Conseil d'Administration) pour prendre part aux décisions et orientations du CCFD-Terre Solidaire.

CV. Etant donné que je suis chargée des relations avec les Instituts Religieux, s'il y a une association qui regroupe des « Instituts Religieux pour la Solidarité Internationale », je serai nécessairement très proche. Nous aurons à collaborer et à travailler ensemble, comme nous le faisons déjà. Dans le cadre de mon travail et auprès de vous je me situe comme salariée du CCFD-Terre Solidaire et non pas comme religieuse. En tant que « chargée de relations » je fais en sorte de créer des passerelles...

■ *Si j'ai bien compris, vous demandez aux congrégations d'adhérer au CCFD-Terre Solidaire au même titre que l'ACO ou l'ACE ?*

JM. Oui, par l'intermédiaire d'une « association de fait » qui deviendra membre de la collégialité et parlera d'une voix au nom des Instituts religieux qu'elle représentera, comme l'ACO ou l'ACE parle d'une voix et représente ses membres.

■ *Il y a un corps de métier dans le CCFD-Terre Solidaire, les chargés de mission, qui connaissent très bien le terrain des pays du Sud. On peut supposer que nos instituts, qui ont des sœurs, des confrères dans beaucoup de pays, connaissent bien le terrain aussi. Les Instituts religieux pourraient être davantage sollicités, ce rapprochement entre les chargés de mission et les acteurs de terrain de nos institutions serait à promouvoir. Certains de nos confrères ou de nos consœurs se demandent parfois : « Pourquoi sommes-nous mis sur le côté, alors que telle association, tel syndicat paysan, est partenaire du CCFD-Terre Solidaire. Ils ont l'impression d'être un peu mis sur la touche surtout quand les chargés de mission passent devant chez eux sans leur rendre visite. Il faudrait favoriser les rencontres et les contacts entre les uns et les autres...*

Guy Aurenche : C'est bien le souhait du CCFD-Terre Solidaire, que nos chargés de mission intensifient les contacts avec ceux qui, dans les congrégations, vivent sur le terrain. Ca ne signifie pas que les projets ou initiatives des religieux seront financés par le CCFD, ce qui pourra parfois aussi créer des frustrations... Les évêques locaux nous posent souvent les mêmes questions. Nous avons à intensifier ces contacts de manière plus organisée, réfléchie, énergique et volontaire. S'il est bien clair que ces échanges d'expertises n'entraîneront pas automatiquement le financement d'un projet, il deviendra indispensable de se rencontrer, de se parler, d'échanger des points de vue, d'apprendre à mieux se connaître. Il est probable que nous n'avons jusqu'à maintenant, pas pris suffisamment le temps de cette connaissance. Ce qui peut aussi entraîner quelques suspicions.

J'ai pris le temps d'interroger les chargés de mission, non pas sur les relations avec les religieux, mais avec les évêques locaux, et j'ai pu me rendre compte qu'il n'y a, de leur part, aucune opposition idéologique par rapport à l'Eglise. J'ai demandé dernièrement aux chargés de mission : « Dans les dix-huit derniers mois, est-ce que vous avez rencontré l'évêque local ? » Dans 70 % des cas ils l'avaient rencontré. Dans 15% des cas, ils ne l'ont pas fait pour des raisons de calendriers, mais dans ces cas là ils ont rencontré une autre personne ou la commission Justice et Paix... dans 10 ou 15% des cas, il n'y a pas eu de rencontre parce que le dialogue est difficile sur les modalités de la présence de l'Eglise au cœur de la société et du développement.

J'en parle souvent avec les Evêques de France parce qu'il y a parfois des problèmes plus sérieux. Je leur suggère alors d'en parler à leurs collègues du Sud et de ne pas laisser propager l'idée que le CCFD-Terre Solidaire a une position doctrinale ou *trop* politique. Il peut seulement arriver que nous ne soyons pas à l'unisson sur le type de présence à avoir en matière de développement. Il est alors de notre responsabilité commune, de nous rencontrer pour pouvoir en parler.

J'imagine que si nous tenons notre engagement d'intensifier les relations avec des représentants des congrégations sur place nous nous heurterons aussi à ce genre de difficultés de temps en temps. A chaque fois que cela se présente, nous en prendrons acte pour y réfléchir et traiter vraiment la question.

Je m'engage personnellement à répercuter cet appel pour des relations plus fréquentes avec les religieux présents sur le terrain dans tous les pays où nous allons pour que vos compétences locales, votre expertise, soient connues, reconnues et partagées. Nous avons du pain sur la planche et sans doute des efforts à faire mutuellement pour approfondir les relations.



Spiritualité de la solidarité internationale

4 rue Jean Lantier – 75001 Paris
Tél. : 01 44 82 80 00 – www.ccfid-terresolidaire.org

Document de travail

Contribution des Mouvements et Services d’Eglise de la collégialité du CCFD -Terre solidaire

Janvier 2010

Envoyez vos réactions, suggestions contributions à propos de ce texte à
c.vanvincq@ccfd.asso.fr ou spiritualitesolidarite@ccfd.asso.fr

Préface

Nous avons besoin d'enracinement, de source et de souffle

Un des traits de notre monde contemporain est le vite-fait, l'émotionnel sans lendemain (le coup de cœur), le zapping, l'éphémère, l'immédiat.

Nous ne prenons pas suffisamment le temps de resituer notre action individuelle ou collective dans une histoire, un projet. Cette action peut être belle et productrice de positif mais il est difficile de déceler d'où elle vient, ce qui la fonde, l'enracine.

Au CCFD-Terre solidaire, nous agissons pour vivre la solidarité avec nos partenaires d'autres pays et il est bon de réaffirmer d'où viennent notre réflexion et notre action, exprimer sur quoi elles se fondent, sur Qui elles se fondent.

Trouver du sens à ce que nous faisons, manifester l'Esprit qui nous appelle et nous pousse à réfléchir et à agir n'est pas accessoire.

Vous avez entre les mains une contribution des Mouvements et Services d'Eglise qui constituent le CCFD-Terre solidaire. Elle devrait nous permettre à la fois d'élargir nos horizons et d'approfondir notre engagement.

Elargir parce qu'il ne s'agit pas pour le CCFD-Terre solidaire de formuler une nouvelle spiritualité mais d'inviter chacun de nous et nos mouvements et services à apprendre des autres. « Donne-moi à boire » n'est-ce pas l'une des richesses de l'ecclésialité d'ouverture et de communion qui caractérise le projet du CCFD-Terre solidaire tel que les évêques de France le souhaitent depuis près de 50 ans ?

Approfondir parce que nous n'aurons jamais, à travers notre seule action, fait le tour de la richesse de la solidarité en actes.

Merci à ceux qui ont pris le risque de partager leurs forces. Que chacun vienne boire à cette source pour se mettre toujours mieux au service de l'Eglise et aux côtés de tous les hommes et de tout homme.

Ce document est un premier pas à l'adresse des membres des mouvements et services, des membres du réseau, de nos partenaires, des salariés du CCFD-Terre solidaire, de l'Eglise. Tous sont invités à se l'approprier, à l'enrichir afin qu'il puisse devenir à terme un texte important du CCFD-Terre solidaire.

Vous pouvez faire parvenir vos contributions à : spiritualitesolidarite@ccfd.asso.fr

Le 18 Janvier 2010

Père Jean-Claude SAUZET
Aumônier

Guy AURENCHE
Président

Introduction

Nous avons conscience d'être citoyens du monde et solidaires des hommes nos frères, où qu'ils soient, et particulièrement des plus petits : *"J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger...Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait"* (Mt 25, 35-40).

"Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence", disait le pape Paul VI dans l'encyclique *Populorum Progressio* en 1967. Depuis la prise de conscience dans les années soixante de l'urgence du développement, nous sommes embarqués dans une solidarité subie de fait en raison de la mondialisation de l'économie, des finances, des défis environnementaux, des pandémies, des migrations, dont les populations les plus pauvres sont les principales victimes. L'impératif de solidarité active est un défi pour tout homme de bonne volonté. C'est aussi un défi pour notre foi en Jésus Christ.

Au cœur de ses actions de développement, le CCFD-Terre solidaire manifeste une quête de spiritualité enrichie par l'apport de chacun des Mouvements et Services d'Eglise qui le constitue. Nous avons des approches diverses et des conceptions différentes de l'action. Cependant, nous tous :

- ◆ Nous croyons que l'homme est gérant d'un monde qui lui a été confié par Dieu et qu'il en est responsable, nous avons un a priori de confiance en l'humain.
- ◆ Nous reconnaissons la dignité de chacun dans une recherche de justice et de vérité
- ◆ Nous nous ouvrons à tous les peuples au cœur de leurs religions et de leurs croyances
- ◆ Nous sommes prêts à changer notre regard et à revoir notre manière de vivre ensemble en nous risquant dans des propositions prophétiques.

1 - Convictions

La mission du CCFD-Terre solidaire a été définie par les évêques de France en 1961, confiée aux Mouvements et Services d'Eglise, réaffirmée à de nombreuses reprises. Pour mener à bien cette mission, le CCFD-Terre solidaire fonde son action sur des convictions claires.

Nos convictions sont ancrées dans la doctrine sociale de l'Eglise. Nous sommes fiers de reprendre à notre compte cette réflexion élaborée au cours des décennies, à l'écoute du monde et au service du développement de chacun et tout spécialement des plus pauvres.

- **Nous avons foi en un Dieu Créateur qui nous rend responsables de notre monde**

"Le développement est aujourd'hui fortement lié aux devoirs qu'engendre le rapport de l'homme avec l'environnement naturel. Celui-ci a été donné à tous par Dieu et son usage représente pour nous une responsabilité à l'égard des pauvres, des générations à venir et de l'humanité tout entière. [...] l'homme peut en user pour satisfaire ses besoins légitimes – matériels et immatériels – dans le respect des équilibres propres à la réalité créée" (Encyclique *Caritas in veritate*, 48 et suivants, 2009)

Les actions que nous menons ensemble ne cherchent pas seulement à restaurer le monde confié à notre garde. Nous cherchons aussi à créer résolument du neuf, faisant de la terre le *Royaume à advenir*, que Dieu nous a confié. Dans le projet de Dieu, la solidarité internationale nous constitue frères en Christ pour le monde.

- **Nous reconnaissons la dignité de chacun : Justice et Vérité**

"Un Christianisme de charité sans vérité peut facilement être confondu avec un réservoir de bons sentiments, utiles pour la coexistence sociale, mais n'ayant qu'une incidence marginale" (Encyclique Caritas in veritate, 4, 2009)

Quand nous recherchons la Justice et la Vérité, nous défendons la dignité inviolable de la personne humaine. La vérité qui est en Dieu ne nous est pas été donnée toute faite. Elle appelle la recherche et se nourrit de contributions différentes, car l'Esprit, lui-même Vérité, agit au cœur de tout homme. La quête de la vérité se réalise par l'analyse des situations, des problèmes mondiaux, des crises et par la connaissance des personnes et des groupes. Cela permet une charité authentique. La foi au Christ nous pousse à être des ferments pour un véritable développement humain, dans l'écoute, le dialogue et la confrontation.

- **Donner et recevoir**

"Or comme ils parlaient et discutaient ensemble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux." (Luc, 24, 15)

Nous savons l'importance du vivre ensemble et de l'échange entre nous. Jésus n'agit jamais à la place des autres. Il fait alliance. Il fait route avec nous. Il invite les hommes à se lever et à marcher, à aller à la rencontre de son prochain. Exigeant d'être attentifs à ce que Dieu crée de neuf dans notre monde aujourd'hui, l'amour appelle la patience, et parfois aussi la colère dans les compromissions incompatibles avec les exigences de l'Évangile. Nous invitons les chrétiens à vivre le partage dans une démarche spirituelle. La solidarité active nous aide à grandir dans notre vie de foi.

En soutenant des projets qui sont à l'initiative de ses partenaires, le CCFD-Terre solidaire n'agit pas à la place de l'autre. Il tente de rétablir un équilibre dans une relation qui se refuse à être de domination qui s'établit entre celui qui donne et celui qui reçoit. Par ce partenariat, le CCFD-Terre solidaire va à la rencontre de l'autre aussi loin soit-il. Il établit des alliances ici et là-bas, parce qu'il est convaincu que ces relations sont enrichissantes pour chacun. Les deux partenaires *partagent quelque chose de leur vie*. Ce partage concourt à nous faire progresser dans notre foi. En vivant sa mission de manière collégiale, le CCFD-Terre solidaire encourage le partage et promeut une saine diversité dans notre manière de faire Église.

- **Nous voulons être accueillants à tous.**

"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur" (Vatican II Gaudium et spes, art 1,1965)

Nous accueillons l'autre et nous ouvrons à lui reconnu dans sa nationalité, sa culture, son origine sociale, ses croyances. En ce sens, les mouvements internationaux et le CCFD-Terre solidaire tentent de faire vivre de manière plus intense les relations entre les Eglises du Nord et celles du Sud. Nous travaillons avec les partenaires, même s'ils ne partagent pas toutes les composantes de notre foi, mais en leur demandant de reconnaître le caractère catholique du CCFD-Terre Solidaire. Le CCFD-Terre solidaire ne renie pas ses convictions. Il les confronte à d'autres approches d'hommes et de femmes de ce monde.

2 - Des approches variées

Les mouvements et services d'Eglise ont des approches variées de la solidarité. Cependant, en prenant des chemins dont nous ne savons pas toujours où ils mènent, en croyant que les mentalités peuvent changer, en découvrant l'espérance même là où il y a souffrance et échec, nous acceptons de bouger pour être plus solidaires de nos frères où qu'ils soient dans le monde. Nous acceptons aussi d'être transformés. La révision de vie permet le récit de ces vies et leur relecture.

Au delà de la connaissance, la foi est relation vivante. Elle nous invite à témoigner de notre Espérance, en cherchant à vivre et travailler autrement. Par nos engagements apostoliques en pleine pâte humaine, au cœur de notre société, l'Eglise rend compte de l'espérance qui l'habite et témoigne de l'avenir que Dieu ouvre à notre monde. Ces engagements mêlent toujours intimement une dimension individuelle et une dimension collective. Même modestes, ils sont signe que l'amour de Dieu pour les hommes peut être décuplé, comme dans la multiplication des pains.

3 - Un chemin vers plus d'humanité

La vie a du prix. La raconter, l'écouter, la confronter, la relire, c'est un chemin vers plus d'humanité. Dieu a choisi d'établir sa demeure parmi les victimes jetées à terre comme auprès des opprimés qui redressent la tête. Il est au cœur de notre histoire, Il nourrit l'espérance qui nous pousse à vivre une mondialisation solidaire.

Au CCFD-Terre solidaire la spiritualité de la solidarité internationale est vécue par chacun dans sa vie, dans son mouvement et au sein des mouvements internationaux par la rencontre de situations et de populations aux identités et aux histoires de vie colorées. Le CCFD-Terre solidaire se passionne pour les Eglises locales, pour les humanistes contemporains et plus largement pour le monde à transformer.

4 - Des propositions prophétiques

Notre foi nous impose de nous risquer dans des propositions d'organisation de la société et du monde. Par son baptême le chrétien participe à la triple mission messianique du Christ. Il devient :

- ◆ *Prêtre*, pour célébrer la présence de Dieu et lui offrir la vie des hommes en l'unissant au Christ.
- ◆ *Prophète*, pour grandir en humanité, dénoncer ce qui détruit l'homme et annoncer le Royaume de Dieu, proclamer sa Parole à temps et à contretemps.
- ◆ *Roi*, pour travailler au bien commun de l'Humanité et de la Création, notamment par les sciences, les techniques et tout le travail humain qui transforme le monde.

Pour ce faire, Dieu nous confie la charité ; elle nous fait découvrir dans chaque homme l'aspiration fondamentale à être aimé par quelqu'un qui se laisse aimer à son tour.

"La politique est une forme exigeante de la charité" (Paul VI). La politique est pour nous une bonne nouvelle. Elle est l'un des leviers sur lequel nous pouvons nous appuyer pour transformer le monde. Les actions de plaidoyer, complexes et exigeantes en termes de rencontre avec le monde politique, nous invitent à la réflexion et à l'action.

La dignité de la personne humaine est dans sa capacité de réaction, de ré humanisation, dans la réalité du relèvement dont chacun est capable pour lui et pour ses proches. Cela rejoint l'appel évangélique qui nous est lancé :

"Lève-toi et marche" (Mt 9,5) ; "
Donnez-leur vous-mêmes à manger" (Mt,14,16)

En guise de conclusion

Alors que les crises financière, économique, sociale, écologique et spirituelle se conjuguent, l'avenir de la planète dépend des choix que va faire l'humanité dans les années qui viennent.

Appelés à travailler au service de l'Humanité et de la Création, dans une recherche d'harmonie entre l'homme et sa planète, dans nos rapports avec nos partenaires, nous rencontrons Dieu à l'œuvre. Ils sont en train de tracer les voies d'un développement humain plus durable.

Appelés à vivre ensemble en communion dans le Royaume de Dieu, laissons-nous habiter par la joie, la joie du don et du partage. Elle est pacifiante, exigeante, contagieuse, faite d'engagement en vue d'une justice pour tous.

Faisons ensemble l'expérience d'une spiritualité commune, nourrie de la pluralité des démarches, source de l'espérance que nous voulons partager avec tous.

"Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice : ils seront rassasiés" (Mt 5,6).



	CSM	FONCTION	INSTITUT	PRENOM	NOM
1	0070	Conseillère générale	Augustines Hospitalières	<i>Marie-Renée</i>	DELANNOY
2	0150	Econome générale	Auxiliatrice de la Charité	<i>Martine</i>	SIMON
3	0150	Econome adjointe	Auxiliatrice de la Charité	<i>Marie-Thérèse</i>	LEFUR
4	0210	Prieure générale	Cisterciennes Bernardines Esquermes	<i>Mary Helen</i>	JACKSON
5	0300	Econome générale	Charité de Nevers	<i>Anna Maria</i>	SAURO
6	0320	Assistante générale	Charité Notre Dame d'Evron	<i>Marie-Françoise</i>	FARROUULT
7	0350	Econome générale	Charité Ste Marie d'Angers	<i>Bernadette</i>	SAULIN
8	0450	Chargée de mission COREF	Divine Providence St Jean de Bassel	<i>Agnès</i>	LANG
9	0630	Déléguée	Dominicaines de la Présentation	<i>Michèle</i>	LAINE
10	0630	Coord. Justice et Paix	Dominicaines de la Présentation	<i>Marie-Thérèse</i>	PERDRIault
11	0800	Econome générale	Bon Sauveur de Caen	<i>Rita</i>	HIGGINBOTHAM
12	0820	Secrétaire générale	Fille de la Charité de St V de Paul	<i>Andrée</i>	BLANCHET
13	0850	Conseillère générale	Fille de la Croix	<i>Doris</i>	BLANCHETTE
14	0850	Econome générale	Fille de la Croix	<i>Jeanne</i>	ARAMENDI
15	0960	Supérieure générale	Filles de la Providence d'Avesnes	<i>Thérèse</i>	HENNIION
16	0970	Comité	Filles de la Sagesse	<i>Marie-Agnès</i>	DERAM
17	1020	Econome générale	Filles du Saint Esprit	<i>Anne-Marie</i>	TROMEUR
18	1020	Conseillère générale	Filles du Saint Esprit	<i>Jeannette</i>	LEBERRE
19	1040	Conseillère générale	Fille de Ste Marie de la Présentation	<i>Jacqueline</i>	JOSSE
20	1130	Responsable Association Reille	Franciscaine Missionnaire de Marie	<i>Jacqueline</i>	MILLET
21	1170	Conseillère générale	Franciscaine Propagation de la Foi	<i>Nicolle</i>	GENIN
22	1250	Econome générale adjointe	Franciscaine Servante de Marie	<i>Maria-Susai</i>	GRACY
23	1370	Econome générale	Immaculée Conception de Niort	<i>Monique</i>	BELLIARD
24	1420	Déléguée	Immaculée C. de St Meen	<i>Geneviève</i>	LEBRETON
25	1440	Déléguée	Sœur de l'Instruction Chrétienne	<i>Monique</i>	BOUCHET
26	1440	Supérieure générale	Sœur de l'Instruction Chrétienne	<i>Denise</i>	CORBINEAU
27	1440	Econome générale	Sœur de l'Instruction Chrétienne	<i>Christiane</i>	BOUCHAUD
28	1440	Secrétaire	Sœur de l'Instruction Chrétienne	<i>Monique</i>	CHAUVEL
29	1490	Econome générale	Sœurs de Marie Auxiliatrice	<i>Marie-Elise</i>	AMIEL
30	1620	Supérieure générale	Miséricorde de Sées	<i>Gregoria</i>	CANCHO
31	1690	Econome générale	Religieuse de Nazareth	<i>Anne-Marie</i>	BICHET
32	1700	Délégué	Spiritain	<i>Michel</i>	BESSE
33	1830	Econome générale	Notre-Dame de la Compassion	<i>Anna Matilde</i>	PRIETO
34	1870	Assistante Province Europe	Immaculée Conception de Castres	<i>Maria-Elisenda</i>	IGOA
35	1970	Déléguée Sup. Générale	Oblate du Cœur de Jésus	<i>Christine</i>	LEFRANC
36	2070	Econome provinciale	Petites Sœurs de l'Assomption	<i>Monique</i>	MAGE
37	2090	Assistante générale	Petites Sœurs de l'Evangile	<i>Roswitha</i>	VON OPPENKOWSKI
38	2310	Conseillère générale	Providence de la Pommeraye	<i>Lizeth</i>	GOMEZ
39	2310	Conseillère régionale Fr/Mada	Providence de la Pommeraye	<i>Denise</i>	BLIN
40	2310	Déléguée	Providence de la Pommeraye	<i>Marie-Sidonie</i>	KAFANDO
41	2335	Econome région Europe	Sœurs de St-André	<i>Catherine</i>	ROSEAU

	CSM	FONCTION	INSTITUT	PRENOM	NOM
42	2350	Econome générale	Providence de Sées	Marie-Hélène	LIARD
43	2410	Conseillère générale	Sacré Cœur de Jésus	Aline	HELIAS
44	2830	Econome générale	Sainte Chrétienne de Metz	Rose	WANTZENRIETER
45	2980	Econome générale	Sœurs de Ste-Marthe	Solange	PINON
46	3010	Econome générale	Ste Ursule de Tours	Anne	BAYART
47	3130	Conseillère générale	Serv. des Pauvres J. Delanoue	Marie-Jean	RAZAFIMAMONJY
48	3180	Econome provinciale	Sté des filles du cœur de Marie	Angelina	LONGO
49	3180	Responsable RFJAE	Sté des filles du cœur de Marie	Renée	MOUZAN
50	3200	Conseillère provinciale	Religieuse du Sacré-Cœur	Françoise	DE CHEZELLE
51	3230	Econome générale	Société Srs du Prado	Andrée	DUBESSY
52	3230	Provinciale France	Société Srs du Prado	Eliane	TERRIER
53	3230	Conseillère générale	Société Srs du Prado	Marie-Aimée	ESCOT
54	3240	Prieure générale	Sœurs des Campagnes	Lucie	GUION
55	3250	Conseillère	Sœur du Christ	Joyce	BONE
56	3300	Resp. réseau Jeunes Lasalle	Frères des Ecoles Chrétiennes	Frédéric	RAUL
57	3250	Econome provinciale	Sœurs du Christ	Claudie	BERGER
58	3510	Econome générale	Ursulines de Jésus	Colette	NAUD
59	3510	Equipe économique	Ursulines de Jésus	Christiane	GROSSIN
60	3560	Supérieure générale	La Xavière	Marie-Sylvie	RICHARD
61	3700	Ex secrétaire général	Fr Missionnaire des Campagnes	Jacques	TIVOLI
62	3700	Délégué Afrique	Fr Missionnaire des Campagnes	Pierre	ROUAMBA
63	4010	Responsable Mission	Congrégation de la Mission Lazariste	Audace	MANIRAMBONA
64	4800	Conseiller provincial	Missionnaire du Sacré Cœur	Régis	CUISINET
65	8100	Provincial	Pères Blancs	Guy	VUILLEMIN
66	-	Direction Org. Intérêt Gén.	<i>Crédit Coopératif</i>	Bénédicte	CHARMES
67	-	Responsable Espace-Mission	<i>Œuvres Pontificales Missionnaires</i>	Yvonne	BONNET
68	CCFD	Président	CCFD TerreSolidaire	Guy	AURENCHÉ
69	CCFD	Secrétaire national	CCFD-Terre Solidaire	Jacques	MATTHYS
70	CCFD	Directrice Adm. Finances	CCFD-Terre Solidaire	Geneviève	GUENARD
71	CCFD	Chargée de mission BPL	CCFD-Terre Solidaire	Louis-Marie	BOUTIN
72	CCFD	Lien CCFD/Congrégations	CCFD-Terre Solidaire	Christiane	VANVINCQ
73	SIDI	Président du Directoire	SIDI	Christian	SCHMITZ

DOCUMENTS DISPONIBLES

A télécharger : www.cfd-terresolidaire.org

Mot clé : congrégations religieuses

